

Conseils d'administration de la Société Francophone de Primatologie 25 et 26 octobre 2001

Compte-rendu du deuxième Conseil d'administration 2001 de la SFDP. Le jeudi 25 octobre 2001 à 12h30

XIII Colloque de la SFDP à Rennes. Université de Rennes

Notes prises par Guy Dubreuil.

Présents: Pierre Moisson (sortant), Hugues Contamin, Joël Fagot, Guy Dubreuil, Régine Vercauteren, Guy Germain (suppléant De Guy Dubreuil).

Excusés: B. Deputte, C.-A. Gauthier, B. Senut, D. Gommery, C. Di Trani

1. Prix/Bourses:

Il n'existe aucune candidature pour le prix à la conservation. Pas d'attribution.

Trois candidats au "Tremplin pour l'avenir" ont présenté leur dossier qui a été évalué.

Le choix se fera lors de la réunion du nouveau bureau après délibération.

2- Rapport financier:

-exercice déficitaire de 32 962 F (balance recette - dépenses pour les 12 derniers mois)

-recettes: 44 471 F

-dépenses: 73 434 F

-solde précédent: 75 000 F; actuel sur c/c: 42 721 F

-solde Van Robais 17 000 F (cloture de l'ancien compte BNP de la SFDP)

-SICAV, contre-valeurs monétaires: 71 906 F (au 20/10/2001)

-solde créditeur 114 000 F (SICAV + compte courant BNP)

3. Divers:

-108 adhésions en 2002 (dont une vingtaine d'étudiants) soit 15 000 F de cotisations.

- Certains artistes invités au XII Colloque (Besançon) n'ont pas encore été remboursés (M. Dominique Marques).

- Les cotisations du groupe des membres de l'ULP de Strasbourg ne sont pas arrivées.

- Le bulletin de la SFDP a été financé par le bénéfice du colloque de Besançon.

Compte tenu du solde positif de trésorerie, le bureau est d'accord pour faire une avance financière de 40 000 F encore pour cette année (somme à vérifier). Il est impératif de trouver des aides extérieures pour les frais d'édition de la revue Primatologie et de diffuser les numéros invendus dont le nombre n'est pas précisé par J. Fagot.

- Le bureau doit exiger de Visa Congrès un rapport financier exact avec une facture précisant s'il y a un bénéfice.

- Prévoir le règlement de 3 000 F de cotisation pour l'année 2001 à l'Association Européenne de Primatologie à remettre à B. Deputte.

- Les conférenciers non membres de la SFDP bénéficient d'un remboursement de leur déplacement jusqu'à 1 000 F sur présentation du billet de transport. La question est posée de savoir s'il ne serait pas mieux de leur proposer une adhésion gratuite et de leur offrir un numéro de "Primatologie".

- Affaire Bioprim de Bazièges: le bureau propose après réception d'une demande écrite du gestionnaire de cette société d'envoyer une lettre de soutien soit à la DSV soit à la Préfecture de Haute Garonne, affirmant que le type d'activité proposée par cette société répond bien aux besoins insatisfaits des professionnels des secteurs public et privé.

Renouvellement des membres du CA de la SFDP: 1 siège vacant (P. Moisson sortant à échéance de durée de mandat)

Candidats déclarés:

Guy Germain

Pascale Ceselli

Fanélie Wanert

G Germain est élu à la majorité simple à la suite du vote à bulletin secret

Compte-rendu du troisième Conseil d'administration 2001 de la SFDP. Le vendredi 26 octobre 2001 à 12h00

XIII Colloque de la SFDP à Rennes. Université de Rennes

Rédigé par Corinne Di Trani avec les notes complémentaires de Guy Dubreuil.

Présents: P. Moisson (sortant), B. Deputte, R. Vercauteren, Delphine Rouillet (suppléante de C-A. Gauthier), G. Dubreuil, M. Godinot (suppléant de B. Senut), , C.Di Trani, J.Fagot, H. Contamin, G. Germain (candidat élu au renouvellement du CA).

Excusés: B. Senut, D. Gommery, C.A Gauthier.

1 - Le président sortant, Mr. P. Moisson invite les conseillers à voter l'attribution de la bourse et du prix SFDP 2001.

La nécessité est évoquée de définir si une "bourse" est recevable même quand le travail du candidat est en phase de conclusion et n'est pas complètement achevé. Le cas se présente, en effet, pour Mr Poussier (troisième année de doctorat). Tous les conseillers s'accordent sur l'aspect très positif de sa présentation (écrite et orale). La deuxième candidate à la bourse, Melle Charpentier, disposant déjà de fonds pour la continuation de sa recherche bénéficiera d'un prix de consolation, entre autre pour son excellente présentation orale.

Mr Vincent Lacoste, étant donnée la qualité de son curriculum professionnel et la qualité de ses travaux exposés, se verra remettre le "prix" SFDP 2001.

M. Fagot propose de demander aux futurs candidats de présenter en plus de leur dossier de candidature, une lettre de recommandation afin d'avoir les éléments suffisants concernant leur motivation et leur préparation de base.

2 - Se discutent ensuite les montants des sommes attribuées en tant que bourse/prix (actuellement: prix = 5 000 F, bourse = 10 000 F) et la possibilité de créer deux bourses + un prix (2 X 10 000 F et 1 x 5 000 F).

M Deputte relance l'adéquation du coût de la cotisation. Pour le passage à la monnaie européenne, est proposée la somme de 55 €.

3 - On vote ensuite la composition du bureau. Se présentent: Guy Germain pour la présidence, Corinne Di Trani pour le secrétariat général en remplacement de Claude-Anne Gauthier (qui a fait part de sa démission au Président sortant mais qui souhaite garder la responsabilité de la rédaction du bulletin avec D. Rouillet sa suppléante).

Résultats:

8 voix favorables et 1 vote blanc pour G. Germain au poste de Président

9 voix favorables pour B. Senut pour le poste de Vice-Présidente

9 voix favorables pour C. Di Trani pour le poste de Secrétaire Générale

9 voix favorables pour D. Gommery pour le poste de Secrétaire Général Adjoint

9 voix favorables pour G Dubreuil pour le poste de Trésorier.

4 - Prochain Colloque:

L'appel à candidature concernant le lieu de déroulement du Colloque SFDP 2002 va se faire au cours de l'Assemblée Générale. Pour l'heure, aucune structure ne s'est manifestée. Une proposition de Bruxelles existe pour le Colloque 2003.

Le nouveau Président en charge de la SFDP, M. Guy Germain lève la séance.